



République Française
Département de la Charente-Maritime
Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le 03/04/2025
ID : 017-200041689-20250324-BC2025_022-DE

Bureau communautaire du 24 mars 2025

**Objet : Demande de subventions - Centre Aquatique
Atlantys - Travaux d'économie d'énergie :
remplacement de la CTA - Actualisation du plan de
financement**

Numéro de délibération : BC2025_022

L'an deux mille vingt cinq, le vingt quatre mars, le Bureau communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 18 mars 2025, s'est réuni en séance plénière à Salle Boutonne Siège sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Daniel LAGARDE, René ESCLOUPIER, Annie POINOT-RIVIERE, Philippe HARMEGNIES, Henri AUGER, Alain FOUCHER, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Joël WICIAK, Maurice PERRIER, Wilfrid HAIRIE, Gérard BIELKA, Pierre DENECHERE, Ornella TACHE, Didier BASCLE, Françoise MESNARD, Philippe BARRIERE, Frédéric EMARD, Annie PEROCHON, Dominique GUILLON, Jean-Claude GODINEAU, Sylviane DORNAT, Laurent BOUILLE, Julien GOURRAUD

Absents excusés ayant donné procuration :

Absents :

Hubert COUPEZ, Frédéric BRUNETEAU, Cyril CHAPPET

Secrétaire de séance :

Annie PEROCHON

Assistaient à la séance :

ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GENEAU David
SERRA Johanna
HOUEZ Patricia
REGNAULT Pierrick

Nombres de membres :

En exercice : 28
Quorum : 15
Présents : 25
Votants : 25
Pouvoirs : 0

Publication (affichage) ou notification du :

Demande de subventions - Centre Aquatique Atlantys - Travaux d'économie d'énergie : remplacement de la CTA - Actualisation du plan de financement

Vu la délibération n°CC2020_134 du conseil communautaire en date du 30 novembre 2020 portant délégation de fonction au président et au bureau communautaire,

Vu la délibération n°BC2024_075 du bureau communautaire en date du 9 décembre 2024 approuvant la réalisation des travaux correspondants au remplacement de la centrale de traitement de l'air au centre aquatique Atlantys ainsi que le plan de financement prévisionnel et autorisant monsieur le président à effectuer les demandes de subvention auprès de l'Etat et du département de la Charente-Maritime,

Suite à la consultation des entreprises, l'offre retenue de la SAS Hervé Thermique s'élève à 341 478,82 € HT.

Le plan de financement prévisionnel HT du projet est ainsi actualisé de la façon suivante :

Dépenses		Recettes	
Prestation de maîtrise d'œuvre	23 690,00 €	Etat – DETR 2025 (30%)	109 550,65 €
		Département (fonds sport 15 % + plan départemental 10%)	91 292,21 €
Remplacement de la centrale de traitement de l'air (offre retenue)	341 478,82 €	Autofinancement Vals de Saintonge Communauté (45%)	164 325,97 €
Total HT	365 168,82 €	Total HT	365 168,82 €

Les crédits seront soumis au vote du budget 2025.

En conséquence, il est proposé au bureau communautaire :

- d'approuver la réalisation des travaux présentés sous réserve du vote du budget 2025,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel actualisé,
- d'autoriser monsieur le président à effectuer les demandes de subvention auprès de l'Etat et du département de la Charente-Maritime,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 03/04/2025

ID : 017-200041689-20250324-BC2025_022-DE



Fait à Saint-Jean d'Angély,